



Zonage de l'Assainissement Collectif / Non Collectif - Enquête Publique -

Zones d'assainissement collectif :

- Zone d'assainissement collectif existant.
- Réseau EU existant.
- Réseau unitaire existant.
- Assainissement collectif futur à moyen terme.
- Assainissement collectif futur à long terme.
- Réseau E.U. à créer - Tracé indicatif.
- Poste de refoulement à créer.
- Réseau E.U. refoulement à créer.
- Branchement à créer

Zones d'assainissement non collectif :

- Assainissement non collectif.
- Réseau E.P. existants.
- Ruisseaux, D.E.: débit d'étiage estimé.
- Fossés.
- Périmètre de protection de captage (PI, immédiat; PR, rapproché; PE, éloigné)
- ZNIEFF.
- Zones humides
- PLU (Zones U et AU) - Déc09.
- Mise à jour du bâti à filtre indicatif

Date: Septembre 2010
Echelle: 1/5000 ème
Fichier: ZAsc_Crolles.dwg
Dessin: B. DEBEUSSCHER



RECAPITULATIF des PROJETS d'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Réhabilitation des réseaux d'eaux usées existants:

PROJETS	OBJECTIFS
✓ Réhabilitation de 20% des réseaux d'eaux usées existants	Moyen terme

Création de réseaux d'eaux usées:

PROJETS	OBJECTIFS
✓ RUE DU FRAGNES	Court terme
✓ RUE DU BOIS CORNU	Court à moyen terme
✓ RUE DE LA CASCADE	Moyen terme
✓ LOTISSEMENT LOUIS LUMIERE	Long terme
✓ MAYARD	Long terme
✓ CHATEAU ROBERT	Long terme

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Réhabilitation des installations existantes

PROJETS
✓ LES FRAGNES
✓ CHEMIN DU PONT DE FER
✓ CENTRE EQUESTRE

Objectif : Moyen terme
Réseau E.P. existant
Réhabilitation de 20% du réseau EU existant
Réseau EU à réhabiliter

5] Objectif : Long terme
Le Château Robert
Réseau EU à créer
Passage du réseau unitaire en séparatif

Rui de Montfort
DE = 1 à 2 l/s
NEC = 32 à 64 EH
IS = 30/32 à 64

Centre Equestre - Montfort
Assainissement non collectif - Réhabilitation des installations

Fossé
DE = 0 l/s
NEC = 0 EH
IS = 90

Fossé
DE = 1 l/s
NEC = 32 EH
IS = 66/32

Fossé
DE = 1 l/s
NEC = 32 EH
IS = 6/32

1] Objectif : Moyen terme
Rue du Bois Cornu
Réseau EU à créer

2] Objectif : Moyen terme
Rue de la Cascade
Réseau EU à créer

3] Objectif : Long terme
Lotissement Louis Lumière
Réseau EU à créer

4] Objectif : Long terme
Mayard
Réseau EU à créer

Les Fragnes
Assainissement non collectif - Réhabilitation des installations

Chemin du Pont de Fer
Assainissement non collectif - Réhabilitation des installations

Réglementation de l'Assainissement Non Collectif

- Vert 2* :** Terrain moyennement perméable. Forte probabilité de pouvoir infiltrer.
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - épandage en pente.
- Rose* :** Terrain perméable en surface
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - Filtre à Sabre Vertical Non Drainé
- Orange* :** Terrain moyennement perméable. Faible probabilité de pouvoir infiltrer
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - Filtre à Sabre Vertical Drainé - Rejet dans le milieu hydrologique superficiel
- Rouge* :** Terrains sensibles et/ou présentant un risque de déstabilisation. Infiltration impossible
-> Filière conseillée: Filière fosse septique toutes eaux - filtre à sable Vertical Drainé étanche - Rejet dans le milieu hydrologique superficiel.

* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement" mis en annexe sanitaire du PLU.

Le service public d'assainissement non collectif de la commune de Crolles tient à la disposition des particuliers, des cahiers des charges précisant pour chaque filière, les règles techniques d'implantation et de conception à respecter. Lors de l'élaboration de tout projet d'assainissement non collectif, ce service se tient à votre disposition pour vous accompagner et vous aider à concevoir et réaliser votre installation.

Possibilités de rejet :

- Vert 2* : 7/21 (IS=24/32)
- Vert 2* : Indice des sous bassins versants / Nombre d'habitants / Nombre d'équivalents
- Vert 2* : Indice de saturation: Nbre d'équ/hab existants / Nbre d'équ/hab critiques
- Vert 2* : Indice saturé / Rejet déconseillé
- Vert 2* : Indice presque saturé / Rejet tolérable
- Vert 2* : Indice non saturé / Rejet possible

